La Coalition française pour la Cour pénale internationale (CFCPI) recherche un(e) stagiaire pour la rentrée

<u>Objet</u> : coordination de l'action de la CFCPI visant l'adaptation interne du droit français au Statut de Rome établissant la Cour pénale internationale

<u>Profil recherché</u>: juriste, avec orientation droit international public (de préférence droit international des droits de l'Homme) et/ou droit pénal – Bac + 5 ou en cours de DESS

Conditions:

- stage à mi-temps (modulable à la convenance du stagiaire);
- pour une durée de 6 mois le plus tôt possible à partir de septembre ;
- stage indemnisé (300 € par mois).

<u>Candidature à envoyer à</u> : Antoine Fobe, section française d'Amnesty International, e-mail : afobe@amnesty.asso.fr , avec copie à : v_bonne@hotmail.com)

La CFCPI a été créée en 1998 pour suivre et accompagner le processus de ratification par la France du Statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale, et ensuite d'adaptation du droit français à ce Statut. Ce collectif, doté de statuts, regroupe 42 ONG, associations et corps professionnels représentatifs de la société civile sur la lutte contre l'impunité. La section française d'Amnesty International en assume la présidence.